

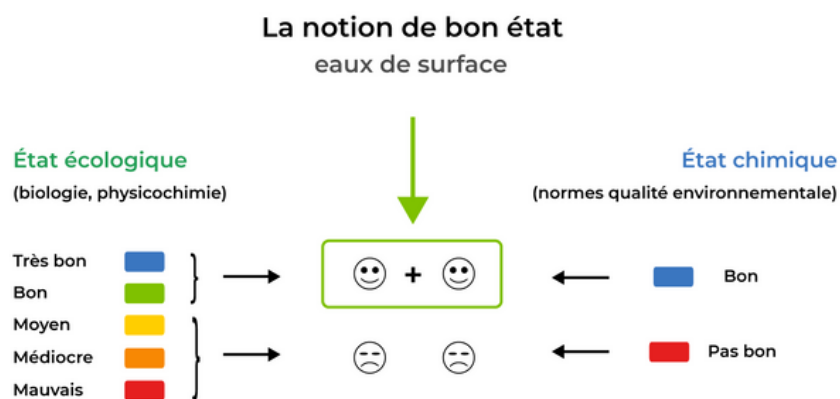
# L'état des cours d'eau dans le département du Rhône en 2019

## La définition de l'état des "masses d'eau superficielle"

La Directive Cadre sur l'Eau du 23 octobre 2000 (DCE) définit un cadre pour la gestion et la protection de l'eau par grand bassin hydrographique. Elle fixe des objectifs pour la préservation et la restauration de l'état des eaux superficielles et souterraines. L'objectif général est d'atteindre en 2015 (avec des dérogations possibles en 2021 et 2027) le bon état des différents milieux sur tout le territoire européen.

La Directive Cadre sur l'Eau définit le "bon état" d'une masse d'eau de surface lorsque l'état écologique et l'état chimique de celle-ci sont au moins "bons" :

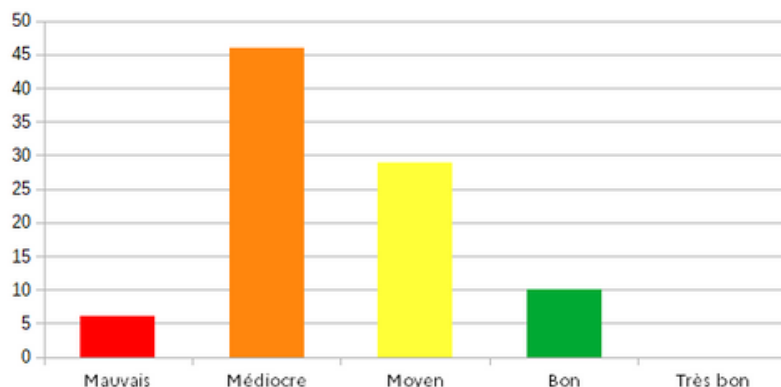
- l'état écologique d'une masse d'eau de surface résulte de l'appréciation de la structure et du fonctionnement des écosystèmes aquatiques associés à cette masse d'eau. Il est déterminé à l'aide d'éléments de qualité : biologiques (espèces végétales et animales), hydromorphologiques et physico-chimiques, appréciés par des indicateurs (par exemple les indices invertébrés ou poissons en cours d'eau). Il est désigné par l'une des cinq classes suivantes : très bon, bon, moyen, médiocre et mauvais.
- l'état chimique d'une masse d'eau de surface est déterminé au regard du respect des normes de qualité environnementales (NQE) par le biais de valeurs seuils. Deux classes sont définies : bon (respect) et pas bon (non-respect). 41 substances sont contrôlées : 8 substances dites dangereuses et 33 substances prioritaires.



Le département du Rhône compte 87 masses d'eau "cours d'eau" et 4 masses d'eau "plan d'eau", réparties sur les bassins Loire-Bretagne (11) et Rhône – Méditerranée (76). Certaines sont inter-départementales et parfois majoritairement situées hors département du Rhône.

## Quel est l'état écologique des cours d'eau dans le département du Rhône ?

Etat écologique des masses d'eau dans le Rhône en 2019



La majorité des masses d'eau du département du Rhône est en état écologique médiocre ou moyen. On constate une légère amélioration depuis 2013 concernant les masses d'eau passées d'un état médiocre à moyen.

## L'axe Rhône-Saône

présente 6 masses d'eau dans le département du Rhône, dont la majorité est en état écologique moyen. 1 masse d'eau est en état mauvais.

## Le secteur Nord

qui regroupe les masses d'eau des sous-bassins versants Azergues, Brévenne, Grosne, Petite Grosne, Rivière du Beaujolais, comporte une quarantaine de masses d'eau.

La grande majorité est en état écologique médiocre. Seulement 6 masses d'eau sont en état bon.

## Les bassins versants de la région lyonnaise

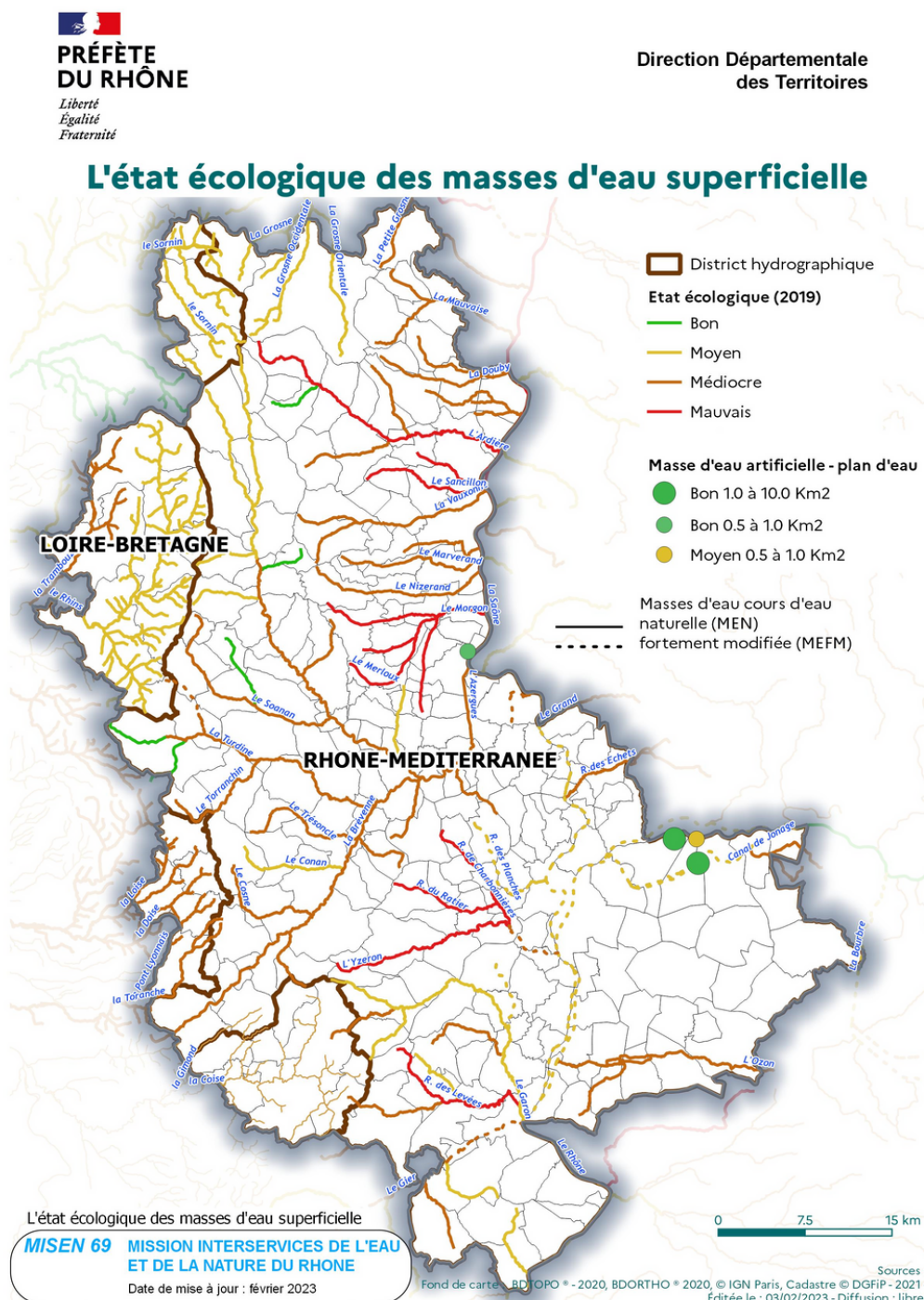
qui regroupent les masses d'eau des sous-bassins versants Bourbre, Garon, Yzeron, Gier, Territoire Est Lyonnais et Morbier-Formans comportent une trentaine de masses d'eau dont la majorité sont en état moyen et médiocre.

## Les bassins versants du bassin hydrographique Loire – Bretagne

(Coise, Loise, Rhins – Rhodon – Trambouzan, Sornin) regroupent 9 masses d'eau. 5 masses d'eau sont en état médiocre, 3 en état moyen. Seulement 1 masse d'eau est en état bon.

# Carte de l'état écologique des masses d'eau superficielle

Données de l'état des lieux 2019 des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux



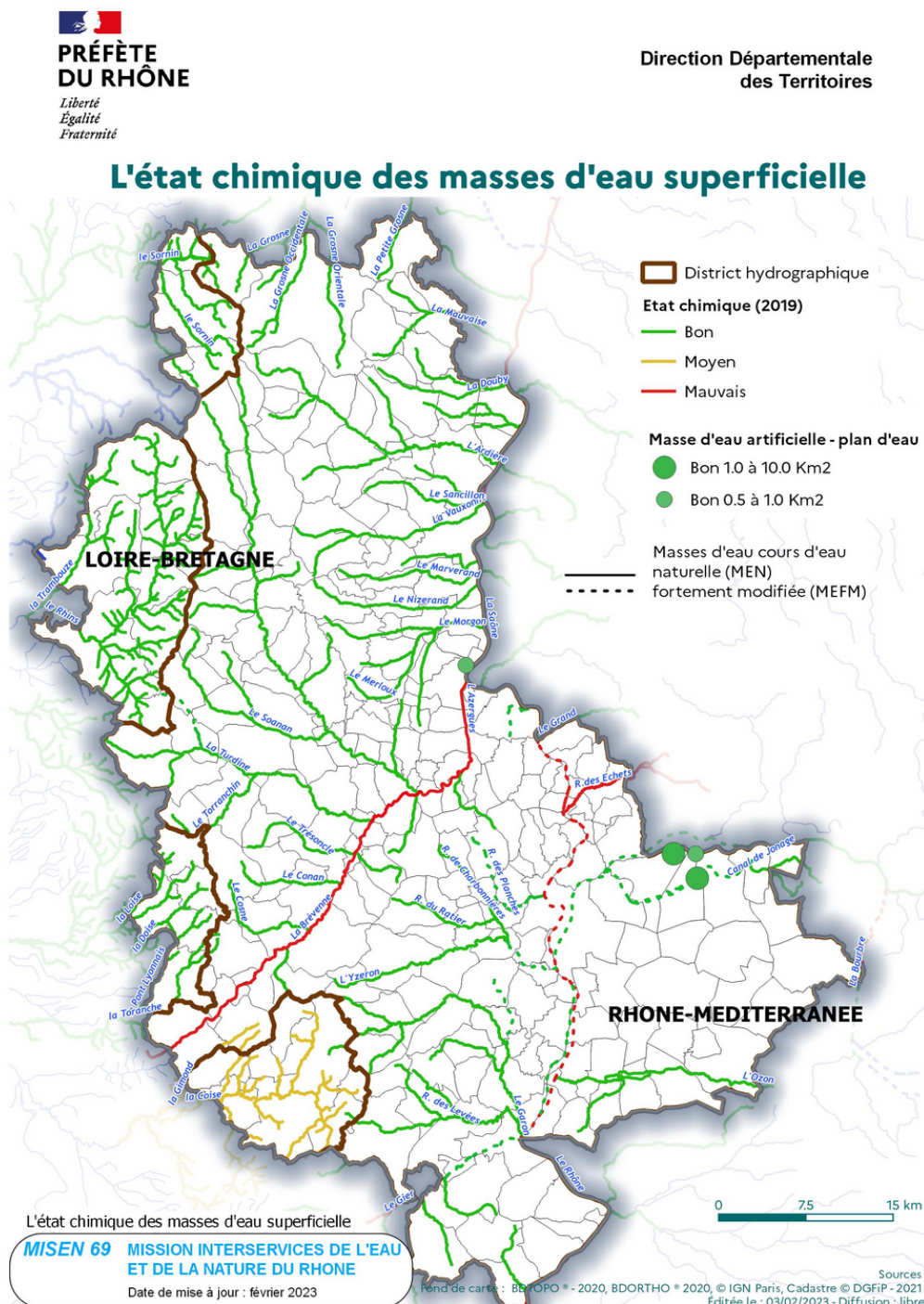
# Quel est l'état chimique des cours d'eau dans le département du Rhône ?

Une très grande majorité des masses d'eau du département du Rhône est en bon état chimique. De plus, l'état chimique s'est amélioré entre 2013 et 2019.

Les masses d'eau en mauvais état chimiques sont situées sur les sous bassins-versant Morbier-Formans, Azergues, Brévenne, Gier et Bourbre. L'axe Rhône – Saône est également concerné pour 3 masses d'eau.

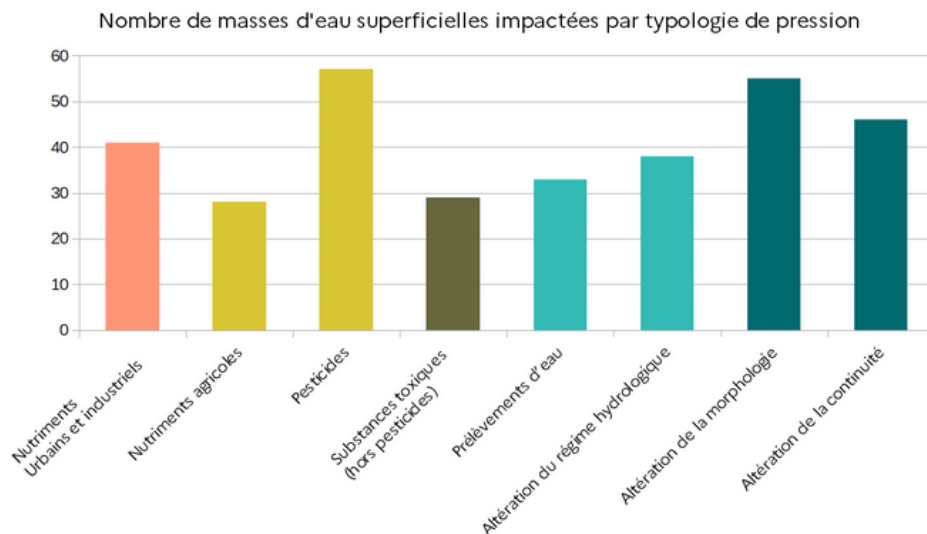
## Carte de l'état chimique des masses d'eau superficielle

Données de l'état des lieux 2019 des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux



## Quelles sont les pressions qui s'exercent sur les cours d'eau ?

La majorité des masses d'eau dans le département du Rhône sont considérées comme à risque de non atteinte du bon état et font l'objet de mesures dans le cadre des programmes de mesures des SDAGE Rhône-Méditerranée et Loire-Bretagne 2022-2027 pour réduire les pressions qui s'exercent sur elles. Ces mesures sont déclinées en actions du PAOT pour contribuer à lever ces pressions.



Toutes les pressions sont présentes dans le département du Rhône. L'altération de la morphologie et de la continuité écologique ainsi que la pollution par les pesticides sont les pressions les plus présentes.

## Lien avec la Feuille de route départementale sur l'eau

### Stratégie régionale eau-air-sol :

La stratégie régionale fixe pour objectif d'atteindre le bon état de 100 % des masses d'eau en 2040, et pour cela :

- atteindre le bon état pour au moins 60 % des masses d'eau au sein de chacun des bassins à l'horizon 2027
- revenir à l'équilibre pour les bassins en déficit à l'horizon 2027, en travaillant à la fois sur les économies d'eau, les projets de transferts d'eau et la création de retenues
- réduire les prélèvements de 10 % d'ici 2025 et 25 % en 2035, conformément aux conclusions des Assises de l'eau.

### Feuille de route départementale sur l'eau :

La Feuille de route départementale sur l'eau fixe pour objectif global la mise en place d'une démarche de gestion collective de la ressource en eau en vue d'une adaptation au changement climatique sur tous les bassins versants du Rhône. Au travers des actions regroupées en trois axes (économiser, préserver et partager la ressource en eau), les actions de la feuille de route œuvrent à l'amélioration et à la préservation des masses d'eau.

La feuille de route affiche parmi ses objectifs les échéances de réduction des prélèvements des Assises nationales de l'eau. L'atteinte de ces objectifs passe par une amélioration de la connaissance des prélèvements à l'échelle du département et par la définition d'une stratégie de réduction des prélèvements.

**FEUILLE DE ROUTE  
DÉPARTEMENTALE**

Volet EAU

